

*Recours au Règlement***LAC BARRIÈRE**

**M. John Duncan (North Island—Powell River, Réf.):** Monsieur le Président, l'enquêteur de la commission chargée de faire enquête au sujet des allégations d'agressions sexuelles contre des enfants dans la réserve de Lac Barrière devrait présenter une ébauche de rapport à la réserve aujourd'hui.

On prévoit que le coût total de l'enquête dépassera les 300 000 \$. Il est cependant à craindre que l'enquêteur présente seulement au public un compte rendu verbal qui serait une mise en scène. Un compte rendu verbal n'est pas suffisant.

Le ministre peut-il veiller à ce que le public reçoive un rapport écrit plutôt que le discours le plus coûteux pour lequel il ait jamais eu à payer?

**Le Président:** Le député de Leeds—Grenville.

\* \* \*

**LE CONTRÔLE DES ARMES À FEU**

**M. Jim Jordan (Leeds—Grenville, Lib.):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Justice.

Le ministre de la Justice a dû trouver très encourageant de voir que les propriétaires de quelque 300 armes à feu de divers types aient volontairement apporté ces armes aux autorités d'Ottawa—Carleton en échange de billets leur permettant d'assister gratuitement à des parties de baseball AAA.

• (1500)

Le ministre de la Justice serait-il prêt à envisager d'accorder une amnistie semblable, à l'échelle nationale, afin de débarrasser la société d'armes à feu inutilisées ou superflues?

**L'hon. Allan Rock (ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.):** Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord remercier le député pour l'intérêt qu'il porte à la question de l'amnistie pour les propriétaires d'armes à feu. Je lui suis très reconnaissant de l'attention particulière qu'il porte à cette question.

Le gouvernement est tout à fait conscient des avantages que peut présenter l'amnistie en matière d'armes à feu, des armes que les gens n'utilisent plus, dont ils ne savent plus quoi faire, ou même des armes illégales qui pourraient être remises aux autorités sans conséquences et sans questions. Une telle mesure ne peut que renforcer la sécurité au sein des collectivités.

Je puis assurer au député que le gouvernement envisage une amnistie de ce genre qui coïnciderait avec la promulgation du projet de loi C-68.

Encore une fois, je remercie le député d'avoir de nouveau soulevé ce point.

**LES ESSAIS NUCLÉAIRES**

**M. Bill Blaikie (Winnipeg Transcona, NPD):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Affaires étrangères et concerne le nouvel essai nucléaire de la France dans le Pacifique.

Étant donné le désir maintes fois déclaré du gouvernement de faire en sorte que le Canada renforce le rôle qui est le sien en tant que pays de la région du Pacifique, le gouvernement est-il prêt à se montrer solidaire des gouvernements et des peuples de la région du Pacifique et à convoquer l'ambassadeur pour lui faire part des objections du gouvernement du Canada et des Canadiens à l'égard de la poursuite des essais nucléaires?

Le ministre va-t-il aujourd'hui dire à la Chambre non seulement ce qu'il va dire, mais ce que le gouvernement va faire face à ce mépris manifeste de la France à l'égard de l'opinion internationale sur cette question et sur l'avenir de la planète?

**L'hon. André Ouellet (ministre des Affaires étrangères, Lib.):** Monsieur le Président, je sais gré au député de ses remarques.

Cet essai est le deuxième d'une série d'essais annoncée par la France. J'ai exprimé mon regret au nom du gouvernement du Canada. Nous espérons que, d'ici 1996, tous les pays qui ont la capacité d'avoir des armes nucléaires auront mis fin à ces essais. Entre-temps, je pense que notre position est bien connue des Canadiens, des autorités françaises et du grand public. Je ne crois pas que le député devrait s'agiter aujourd'hui étant donné que cette série d'essais a été annoncée il y a quelque temps et qu'il n'a pas réagi lorsque le premier essai a eu lieu.

\* \* \*

**RECOURS AU RÈGLEMENT**

LE DÉPUTÉ DE MARKHAM—WHITCHURCH—STOUFFVILLE

**M. Ken Epp (Elk Island, Réf.):** Monsieur le Président, mon intervention sera très brève.

Nous sommes d'accord à la Chambre pour respecter vos décisions. Vous avez décidé que nous ne devions pas porter de signes ou de symboles au revers de la veste. Je veux porter à votre attention le fait que le député de Markham—Whitchurch—Stouffville affiche un tel objet. Il a même fait une intervention aujourd'hui, devant les caméras. Je crois qu'il mérite un blâme de votre part.

**Le Président:** Je n'ai pas vu l'insigne en question. Je ne peux pas le voir d'ici.

**M. Jag Bhaduria (Markham—Whitchurch—Stouffville, Lib. ind.):** Monsieur le Président, l'insigne que je porte dit «One Canada».

Il nous arrive de porter à la boutonnière un symbole de l'unité de notre pays. Ce n'est pas de la propagande. Il nous arrive d'afficher notre appui à une bonne cause. Ce symbole montre que nous croyons en un pays uni et. . .

**Le Président:** Mes collègues, vous laissez généralement ce genre de chose à ma discrétion. J'aimerais prendre le temps d'examiner ce symbole.